

Les dossiers de candidature comprennent les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée à Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ;
- une photocopie légalisée du titre de qualification requis ;
- une photocopie de la carte de demandeur d'emploi à jour délivrée par l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE).

Une présélection des candidats se fera par test au sein du CFPRZ. Les candidats présélectionnés suivront pendant un (01) mois une formation en langue chinoise à l'issue de laquelle interviendra la sélection définitive.

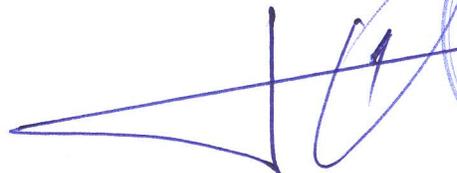
Les dépôts des dossiers de candidature se feront **du lundi 09 au jeudi 12 octobre 2017 de 08 heures à 15 heures** au sein des Directions Régionales de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles.

Pour tout autre renseignement, veuillez prendre attache avec les directions régionales de vos localités respectives ou appeler au **67 38 30 55**.

Diffusions :

- Affichage;
- Site web du MJFIP : www.mjfpe.gov.bf ;
- DRJFIP;
- radiotélévision nationale du Burkina

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Brice Noël YOGO
Chevalier de l'Ordre National

